

ECOLE PRIMAIRE

Route de la chatonnière
89660 Châtel-Censoir
03 86 81 05 49
mail 0890931d@ac-dijon.fr

Conseil d'école 2 / Ecole Primaire de Châtel-Censoir 89 **Réalisé en distanciel le vendredi 2 avril 2021** **pour des raisons sanitaires / crise de la Covid 19**

Membres et invités du conseil d'école :

- Les délégués des parents d'élèves: Mme Aubry, M. Bonhomme et Mme Wachter.
- Les représentants des communes: M. Maguet, M. Boissière et Mme Louchard (Châtel-Censoir), M. Lacombe, M. Spevak, Mme Lanblot et Mme Dufresne (Brosses), M. Roux (Asnières/Bois) et M. Jurien de la Gravière (Merry/Yonne).
- L'équipe enseignante: M. et Mme Berthelot, M. Dubuisson, Mme Maury et Mme Martin.
- Mme Cadiou (DDEN), M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, les membres du RASED,
- Mme Roy, Mme Dhenain Saligot et Mme Martinez : AESH, Mme Berthiaux (Atsem), Mme Hallet (service périscolaire).

I. Ouverture de séance.

Rappel du contexte sanitaire et des dernières annonces gouvernementales du 31 mars 2021 : Fermeture des écoles la semaine du 6 au 9 avril (la continuité pédagogique « école à la maison » et l'accueil des enfants des familles prioritaires seront assurés durant cette période). Reprise des cours le lundi 26 avril. Mise en place prochainement de la campagne des tests salivaires pour l'ensemble des classes et du personnel enseignant (uniquement pour les personnes inscrites et volontaires).

II. Approbation des compte-rendu du conseil d'école du 19/11/2020 à l'unanimité.

III. Année scolaire 2020/2021.

- Organisation des rythmes scolaires : 4,5 jours
- 3 classes pour un effectif à ce jour de 58 élèves
- Répartition et organisation pédagogique : PS-MS-GS : 21 / CP-CE1 :16 /CE2-CM1-CM2 : 21
- Accueil périscolaire : 15h30/16h30 Garderie municipale : 7h30/8h35 et 16h30/18h00

IV. Organisation pédagogique pour la rentrée 2021 et mise à jour du tableau de bord de l'école (voir annexe jointe) :

Effectifs et organisation pédagogique :

Suite à l'enquête réalisée auprès des mairies du secteur, **les prévisions pour la rentrée 2021 sont, à ce jour, de 55 élèves (- 3)**.

PS-MS-GS (M. Berthelot et Mme Picq (décharge de direction mensuelle) : 6 + 7+ 8 (21)

CP – CE1 (Mme Berthelot) : 6 + 8 (14)

CE2 – CM1 – CM2 (Mme Martin) : 8 + 3 + 9 (20)

Trois élèves bénéficient d'une dérogation de secteur scolaire et 28 élèves sont domiciliés hors de Châtel-Censoir. L'école primaire accueille trois élèves en situation de handicap qui bénéficient, chacun, du soutien d'une AESH.

V. Les mesures sanitaires et l'activation du plan Vigipirate

La situation sanitaire évolue au fil des semaines. Depuis la rentrée de septembre, le port du masque est devenu obligatoire pour les élèves à partir du CP. Cette mesure est bien suivie et le masque est assez bien toléré par les enfants. Le protocole sanitaire évolue régulièrement : le lavage des mains, les désinfections et l'aération des locaux sont assurés.

Le brassage des enfants est limité. Chaque classe a un espace délimité pour la récréation, les entrées et sorties se font avec des horaires décalés et, en des lieux différents afin d'éviter les attroupements d'enfants et d'adultes.

A ces mesures, s'ajoutent les consignes de sécurité du plan Vigipirate toujours activé.

Conjointement, avec la municipalité et les partenaires de l'école, nous adaptons régulièrement notre organisation afin d'assurer le mieux possible l'accueil, la sécurité et la santé de tous.

Remerciements du conseil d'école : aux élèves, aux parents, aux municipalités du secteur, au personnel communal , à l'équipe du service périscolaire, à l'équipe de circonscription, aux enseignants (dont les membres du RASED) et aux AESH pour leur implication durant l'ensemble de cette crise sanitaire qui dure depuis le mois de mars 2020.

VI- Coopérative scolaire OCCE et projets pédagogiques

Rappel des actions organisées par **la coopérative scolaire** par Mme Martin, mandataire : vente de calendriers, de photos scolaires et organisation d'un « marché de Noël » (sur commande).

Il y a eu forcément moins de recettes cette année mais aussi, moins de projets et de sorties organisés en cours d'année scolaire. Les comptes financiers sont équilibrés et validés par l'OCCE.

Une demande de subvention exceptionnelle sera formulée auprès des communes du secteur pour financer les transports du projet « école et cinéma » dans l'hypothèse où celui-ci serait de nouveau mis en place.

L'équipe enseignante présente au conseil d'école les actions éducatives et les projets de l'année scolaire 2020.2021 : Bilan, actions et avenants au projets d'école 2017/2020. L'accent sera mis sur la protection l'environnement, l'éco-citoyenneté et le numérique. Dans ce cadre, des animations autour du « jardin partagé » (association CChatel) ainsi qu'un projet de « classe eau », en partenariat avec le service périscolaire et l'OCCE, sont prévus dès le mois de mai pour l'ensemble des classes. L'école primaire de Châtel-Censoir et la mairie de Châtel-Censoir déposeront prochainement un dossier pour être labellisé E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable).

Toutes les classes de l'école ont participé à la semaine de prévention des accidents domestiques et à la semaine nationale des mathématiques.

Mise en place pour les enfants de la classe de Mme Martin, le projet théâtre CLEA, financé par le PETR de l'Avallonnais, avec les intervenants du collectif Pandarts se termine bientôt. Cette animation de qualité ayant pour thème la découverte du patrimoine local (flottage du bois) est une belle réussite très appréciée de nos élèves.

Le cycle natation « savoir nager » prévu à la piscine d'Avallon et des séances d' EPS au gymnase inter-communal de Montillot sont toujours en suspend en attendant des « jours meilleurs ». Si la situation sanitaire s'améliore un projet vélo est envisagé en fin d'année scolaire avec la classe de cycle 3.

Toutes les classes sont inscrites au dispositif « Ecole et Cinéma » : 9 séances étaient planifiées et sont en attente.

Une manifestation sportive caritative, en partenariat avec l'école et la mairie de Montillot, devait être organisée au printemps sur le « chemin des écoliers » au profit de l'association ELA »Mets tes baskets ». Elle a malheureusement été annulée.

VII- Questions diverses, investissements et travaux :

M.Berthelot remercie la municipalité pour les dictionnaires offerts aux élèves de CE2 et les différents travaux effectués dans l'école. Il se félicite de la disponibilité de M.Blanchart et du partenariat avec un service périscolaire de qualité. Une liste de travaux pour les vacances de printemps seront adressées à la mairie.

Afin d'équiper les classes de vidéo-projecteurs au plafond et, de renouveler un parc informatique obsolète (ENR de 2010), un projet d'équipement numérique pour les classes avait été déposé, dans le cadre du plan de relance, par la municipalité. Notre dossier ayant été retenu, la commande de matériel sera finalisée prochainement.

Une visite médicale sera organisée à la rentrée des vacances de printemps pour les élèves de MS.

Concernant la circulation aux abords de l'école, M.Berthelot et Mme Hallet informent le conseil de nombreuses imprudences et « manquements » aux règles de sécurité. Il est important de rappeler les règles de base et de bon sens : rouler au pas et avec prudence sur le parking et aux abords de l'école ; ne pas stationner sur les emplacements réservés aux transports scolaires.

Les enseignants et les animateurs dénoncent également une nette augmentation des problèmes de comportement et de discipline. Le conseil des maîtres et le service périscolaire se sont concertés sur ce sujet pour renforcer la vigilance et faire appliquer le règlement. M.Berthelot souligne que **le respect des règles de vie communes** est essentiel au bon fonctionnement de l'école.

Aucune sorte de violence ne sera tolérée, les personnels comptent sur l'entière collaboration des parents pour relayer auprès de leur enfant les bons comportements à adopter à l'école.

Questions diverses et remarques des membres du conseil d'école :

Pour préparer ce compte rendu, faciliter les échanges et la spontanéité, différentes réunions ont été organisées en amont de ce conseil d'école en distanciel : conseil des maîtres, concertation régulière avec le service périscolaire, réunions avec les délégués des parents d'élèves ; une réunion avec les élus du secteur, proposée par M. Maguet et M.Berthelot a dû être reportée et sera prochainement reprogrammée.

Nous reviendrons, j'espère en présentiel, plus en détails sur ces échanges et sur les conclusions de ces concertations lors du conseil d'école de fin d'année prévu au mois de juin.

Ce compte-rendu de séance sera envoyé aux membres du conseil d'école ainsi qu'aux familles et, sera consultable sur le site internet de la commune de Châtel-Censoir.

